

CBD

Des commerçants valaisans cherchent à surfer sur le nouveau marché de l'herbe à fumer légale.

PAR GILLES.BERREAU
@LENOUVELLISTE.CH/
PHOTOS HELOISE.MARET
@LENOUVELLISTE.CH



Lucien Glassey, à Conthey, a une vitrine consacrée aux produits valaisans. Et ceux-ci tendent à prendre le dessus.

Le cannabis valaisan prend racine sur le marché légal

Ouvert l'an dernier, le marché émergent du cannabis légal en Suisse (60 millions de francs en 2017) s'avère porteur et de nombreuses sociétés se lancent dans sa production et sa commercialisation en Valais. Pour le consommateur, le choix s'est élargi et force est de constater que les produits indigènes ont la cote en Valais. Cette ruée vers l'or vert se traduit aussi par une forte concurrence. Le marché se régule et on assiste à une baisse des prix. Appelé CBD, ce chanvre sans effet psychotrope séduit un public de plus en plus large dans les kiosques. «On en vend depuis trois mois et les ventes augmentent sans cesse, auprès de consommateurs de tous les

âges», indique Helena Marques, dans le quartier sous-gare à Sion. Le phénomène n'échappe ni à la police ni à la justice valaisanne qui surveillent de près la légalité de la production ainsi que la commercialisation du CBD.

Nombreuses marques valaisannes

Le boom des ventes initiales a poussé de nombreux jeunes Valaisans à lancer leur commerce. A l'instar de Naturalpes qui produit sur 1000 m² en Valais et parle d'une forte demande. Au point d'ajouter dès cette semaine à son magasin martignerain un site internet de vente en ligne. D'autres commerces du canton ont choisi d'avoir à la fois pignon sur rue tout en étant

présents sur la Toile. Wallis' Roots à Conthey peut témoigner de la montée en puissance des marques valaisannes. «Nous avons désormais une vitrine réservée aux produits valaisans. Et ces marques sont en passe de prendre le dessus», note Lucien Glassey. Lui-même lance sa propre marque, Wallis' Flowers. A Granges, chez King's Weed, qui produit sur 300 m² en indoor et vend en kiosque et via PAM, Anaïs Choffat parle «d'une affaire en plein développement». Autre exemple: créée en mai de l'an dernier, Nostras (Sierre) produit aussi son propre chanvre sur place, tout en se fournissant aussi auprès de producteurs valaisans. «Cela démarre bien, avec une cinquantaine de reven-

deurs principalement en Valais, de Saint-Gingolph à Zermatt», se réjouit Benjamin Foro.

Forte concurrence

Face à ce marché fortement chahuté par la concurrence, d'autres acteurs font preuve d'un enthousiasme plus modéré. Directeur de 13 Etoiles PAM Valais, Albert Asanovic confirme que le marché est porteur, mais reste prudent. «Nous avons réalisé la moitié du chiffre d'affaires escompté. Le marché est en train de se réguler après le boom du début. Au Bouveret, où la société 2be-green cultive sur 900 m² en indoor, on parle d'une compétition qui explose avec près de 500 producteurs en Suisse. «Les prix en gros chutent. On

est passé de 6000 francs le kilo il y a un an à 1000 à 2000 francs. Le marché va se réguler de lui-même et des sociétés vont disparaître. Ce d'autant plus que du CBD provenant d'Espagne et du Canada arrive en Suisse à bien moins de 1000 francs», témoigne Michael Saussaz.

Un marché difficile

Cette lutte acharnée pour prendre des parts de marché provoque aussi une baisse des prix de détail, avec du CBD bradé à moins de 10 francs le gramme. Pour Naturalpes, Johann Boschung parle d'une entrée de prix à 6 francs. Et nous avons trouvé du CBD à 4 francs. Chez Nostras, Benjamin Foro reconnaît que «le marché de-

vient difficile pour les petites start-up face aux grosses entreprises alémaniques.» La preuve: si des sociétés apparaissent, d'autres n'enregistrent pas le succès escompté. Le grossiste Sweetweed à Martigny a déjà arrêté de livrer les détaillants. «Cela devient trop compliqué avec des marges qui se réduisent. Je me dirige plutôt vers l'alimentation à base de chanvre», indique Gilles Sarraillon.

Mais les Valaisans veulent croire à ce nouvel Eldorado. A Sion, Alexandre Evéquo, de Bloomlab, commercialise sa propre production (120 m² en indoor). «Le marché valaisan ne permet pas d'en vivre, mais les ventes démarrent bien et nous allons aussi produire avec un paysan en extérieur.»



Bernard Rappaz est le premier à dénoncer un marché trop opaque.

Le retour de Bernard Rappaz

L'arrivée sur ce marché de Bernard Rappaz qui associe son nom à des moyens financiers genevois et à la marque Holyweed, ne passe pas inaperçue. «Je ne pouvais pas rater ça, tout de même, moi qui me suis battu pour la mise en place d'une réglementation», commente le chanvrier valaisan, qui avait disparu de la circulation après avoir fini de purger en 2016 une lourde condamnation pour trafic de haschich. «Ce chanvre légal a un réel intérêt, et pas seulement à cause de sa valeur thérapeutique.» Selon le Saxonain, aujourd'hui établi à

Isérables, il y a deux types de consommateurs qui n'ont jamais touché au cannabis stupéfiant et qui sont désormais clients du CBD. «Ceux qui avaient peur du cannabis à cause des effets du THC, mais aussi ceux qui ne voulaient pas se trouver dans l'illégalité. De plus, des consommateurs de joints traditionnels fument du CBD lorsqu'ils travaillent, afin d'éviter les effets secondaires indésirables au boulot.» Un avis que partage son concurrent Benjamin Foro, de Nostras: «Cela va de l'étudiant stressé à la personne âgée insomniaque.

Des aînés fument du CBD ou le prennent en infusion ou en huile.»

«Un commerçant comme les autres»

Alors que ce marché attire aussi des aigrefins qui cherchent, notamment, à contourner les taxes fédérales via le marché noir, Bernard Rappaz est le premier à dénoncer un marché trop opaque. «Il faut une réglementation plus claire avec des produits vendus qui indiquent leur pays d'origine, le mode de culture et le nom exact de la variété.» Et lui, est-il clean aujourd'hui? «Il

faudrait être fou pour vendre encore du cannabis illégal, alors que le CBD se vend au même prix.» Et même plus cher. Son flacon le moins coûteux est commercialisé à 10 francs le gramme environ. «Aujourd'hui, je suis un commerçant comme les autres, qui paie l'impôt et la TVA sur le chanvre», lance-t-il dans un grand éclat de rire. Sa production s'étale sur quatre à cinq hectares dans les cantons de Vaud et du Jura. Pourquoi ne pas produire en Valais? «Ici, l'ensoleillement risquerait de faire grimper le taux de THC au-delà de la limite autorisée!»